



Indicateurs

Fiche d'information : Parcs nationaux des montagnes

Changement nécessaire

Les programmes de surveillance des parcs ont évolué, et il est devenu nécessaire de moderniser les indicateurs de l'intégrité écologique. Comme la plupart des plans directeurs ne contiennent pas d'indicateurs en ce qui a trait à la gestion des ressources culturelles, à l'appréciation et à la compréhension du public ainsi qu'à la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs, il convient entre autres choses d'adopter des indicateurs qui permettront d'évaluer ces aspects du mandat de Parcs Canada.

Contexte

- Les chercheurs rassemblent des données sur les principaux éléments des ressources du parc et sur les aspects clés de l'expérience offerte aux visiteurs. Ces éléments et aspects sont appelés « indicateurs ». En comparant les données recueillies aux cibles ou seuils établis, Parcs Canada peut surveiller l'état d'un indicateur et évaluer l'efficacité des mesures de gestion adoptées.
- Des indicateurs de l'intégrité écologique communs ont été établis pour la biorégion montagnarde des sept parcs des montagnes. Plusieurs autres aspects sont mesurés dans un parc en particulier.
- Parcs Canada s'affaire actuellement à élaborer des processus qui permettront de mesurer la gestion des ressources culturelles, l'appréciation et la compréhension du public, et la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs à l'échelle nationale.
- Tous les cinq ans, un rapport sur l'état du parc est préparé pour chacun des parcs. Il y est question de l'état et des tendances pour chacun des indicateurs retenus.

Orientations des plans directeurs actuels

Les plans directeurs des parcs Jasper, Kootenay et Yoho ainsi que des parcs des Lacs-Waterton, du Mont-Revelstoke et des Glaciers contiennent un ensemble d'indicateurs et de cibles d'intégrité écologique (*Un lieu pour la nature*). Le *Plan directeur du parc national Banff* prévoit, comme mesure clé, l'élaboration d'un programme de surveillance qui repose sur divers indicateurs écologiques, sociaux, économiques et autres (p. 114).

Considérations

- Parcs Canada s'affaire toujours à peaufiner le programme de surveillance et pourrait ajuster les indicateurs, les mesures, les cibles et les seuils dans les prochaines années.
- Toute nouvelle donnée scientifique est prise en compte dès sa publication. Le cas échéant, elle est intégrée aux plans directeurs lors de l'examen suivant.
- La collecte continue de données et la surveillance à long terme serviront à établir des seuils et des cibles supplémentaires en ce qui a trait à l'intégrité écologique et à la gestion des ressources culturelles.



Orientations futures

Parcs Canada invite la population à faire des commentaires sur les orientations suivantes, proposées pour les plans directeurs révisés.

Inclure un cadre de surveillance dans chaque plan directeur.
Faire rapport sur les résultats des activités de surveillance dans les rapports sur l'état des parcs visés avant le prochain examen des plans directeurs.